

**01-PLAN**  
 ECHELLE(1): 1:20

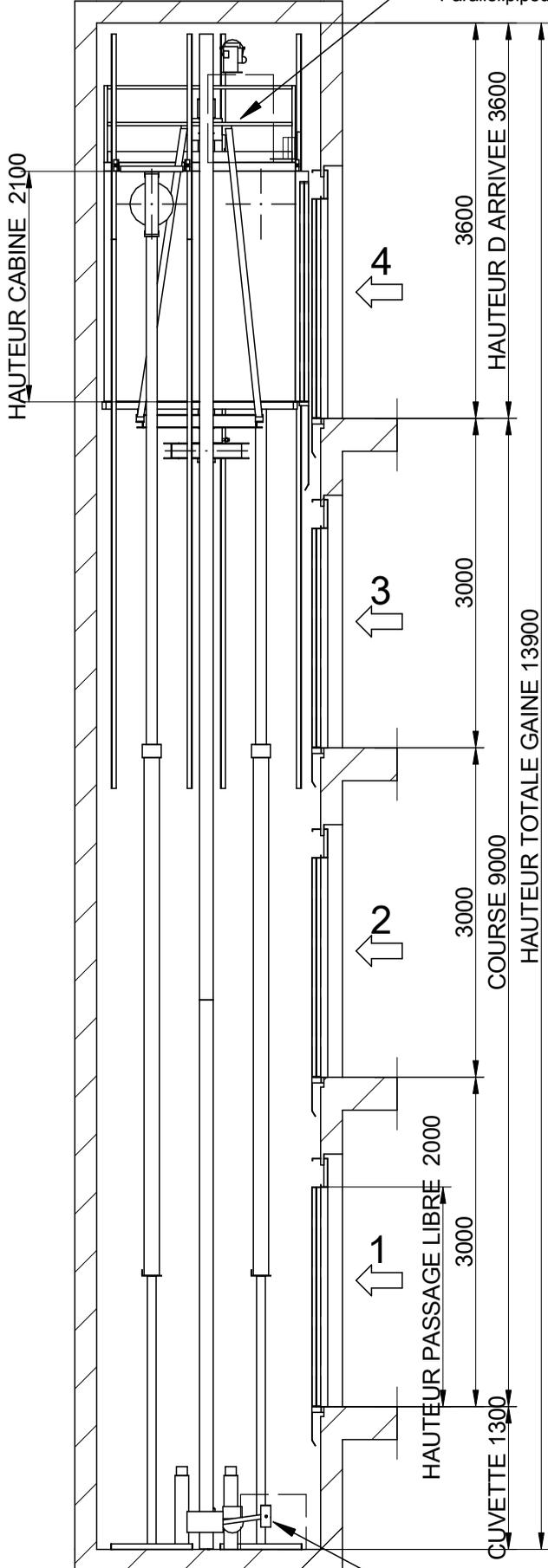
F-1-602.rev.3

(1) Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

NIVEAUX (n°) <b>4</b> CAPACITE (Nbre DE PERS.) <b>20</b> CHARGE NOMINALE (Kg.) <b>1500</b>		<b>REV.</b> REFERENCE:		
DESSINÉ CONTROLÉ APROUVÉ	DATE 2011	NOM	CLIENT: SITUATION CHANTIER:	
<b>MP</b>			ASCENSEUR MODELE VITESSE (m/s)	
			<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"><b>MP2005H</b></td> <td style="width: 50%;"><b>0.5</b></td> </tr> </table>	
<b>MP2005H</b>	<b>0.5</b>			

# 02-ELEVATION LATERALE

Parallépipède 0,8x0,6x0,5 m.



Parallépipède 0,5x0,6x1 m.

ECHELLE(\*) : 1:60

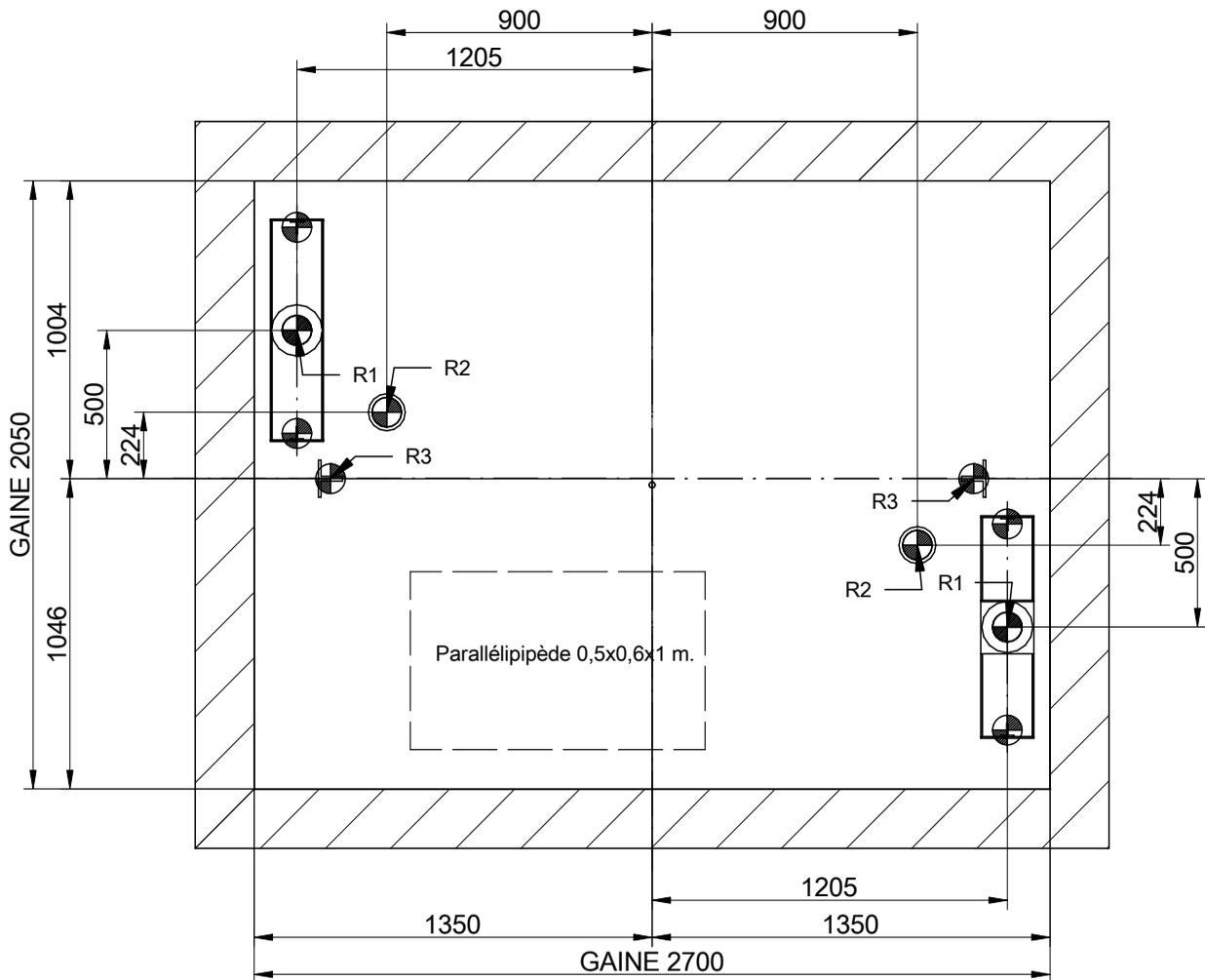
F-1-602.rev.3

(\*) Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

		REV.		CLIENT:	TENSION RESEAU (V.)
		REFERENCE:			
NIVEAUX (n°)	4	NOM		SITUATION CHANTIER:	0
CAPACITE (Nbre DE PERS.)	20	DATE	2011		
CHARGE NOMINALE (Kg.)	1500	DESINÉ			
		CONTROLÉ			
		APROUVÉ			
<b>MP</b>				ASCENSEUR MODELE	VITESSE (m/s)
				MP2005H	0.5

- Cuvette lisse et a niveau, protégé
- d'infiltration de l'eau. (EN81-2:98, 5.7.2.1)
- Prévoir échelle d'accés (EN81-2:98, 5.7.2.2)
- Dispositif d'arrêt (EN81-2:98, 5.7.2.5)
- Prise de courant (EN81-2:98, 5.7.2.5)
- Interrupteur de lumière (EN81-2:98, 5.7.2.5)
- Prise de téléphone (excepté Fonotec) (EN81-2:98, 5.10)

R1:83000 N  
R2:55000 N  
R3:43000 N  
Sx:2000 N  
Sy:500 N



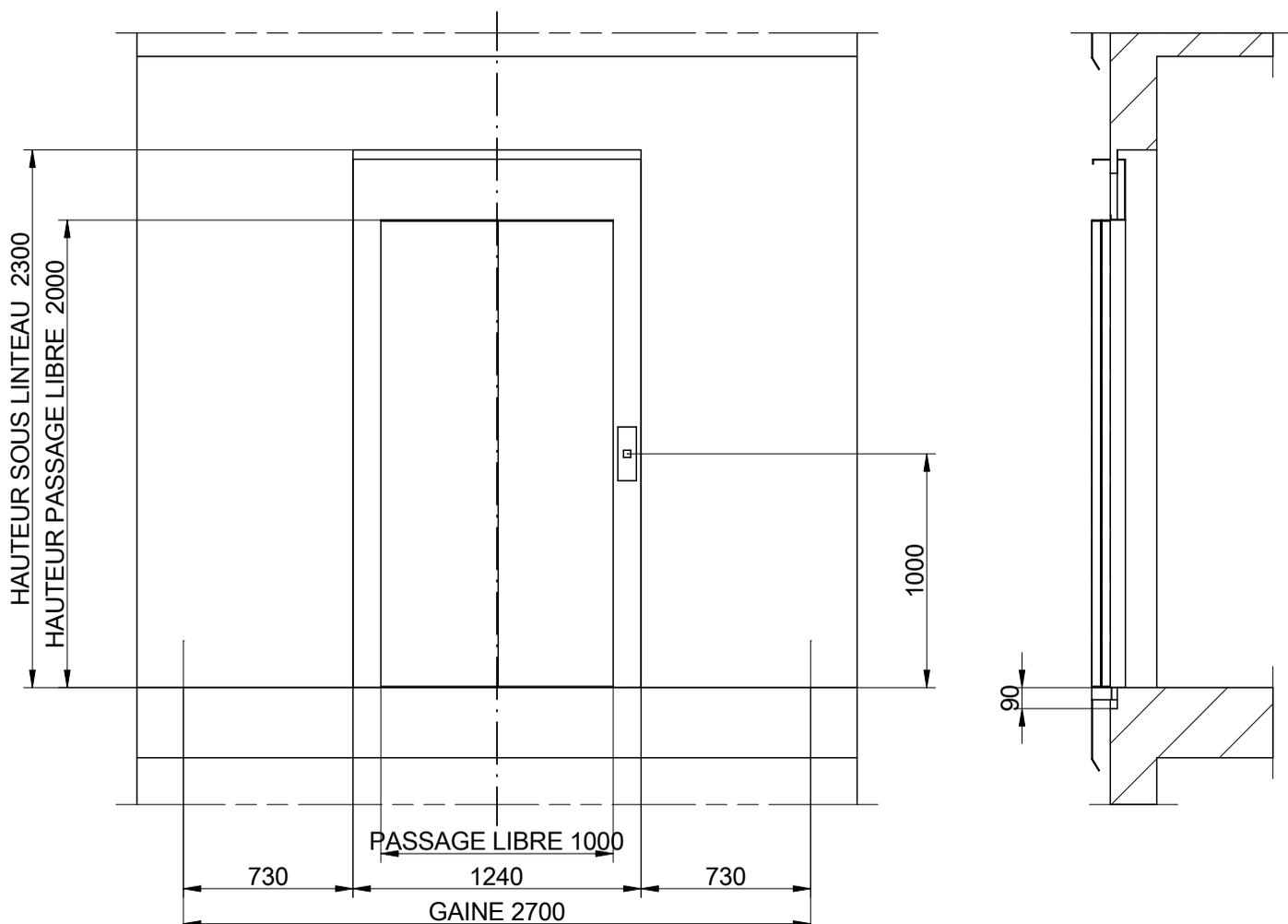
## 05-PLAN DE LA CUVETTE

ECHELLE<sup>(\*)</sup>: 1:25

F-1-602.rev.3

(\*)Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

NIVEAUX (n°)		4	REV.		
CAPACITE (Nbre DE PERS.)		20	REFERENCE:		
CHARGE NOMINALE (Kg.)		1500			
DESSINÉ	DATE	NOM	CLIENT:		TENSION RESEAU (V.)
CONTROLÉ	2011		SITUATION CHANTIER:		FREQUENCE (Hz.)
APROUVÉ					0
			ASCENSEUR MODELE		VITESSE (m/s)
			MP2005H		0.5



# 06-DETAIL PORTE PALIERE

ECHELLE(1): 1:30

F-1-602.rev.3

(1) Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

NIVEAUX (n°)		4	REV.		
CAPACITE (Nbre DE PERS.)		20	REFERENCE:		
CHARGE NOMINALE (Kg.)		1500			
DESSINÉ	DATE	NOM	CLIENT:		TENSION RESEAU (V.)
CONTROLÉ	2011		SITUATION CHANTIER:		FREQUENCE (Hz.)
APROUVÉ					0
			ASCENSEUR MODELE		VITESSE (m/s)
			MP2005H		0.5

**ADAPTATION DE L'IMMEUBLE PAR LE CLIENT**

**GAINES:** La structure de la gaine doit être conforme aux normes de construction en vigueur. Les murs terminés doivent résister à une pression de 60N/cm<sup>2</sup>. Dimensions utiles sur plans. Tolérance de faux aplomb de 40mm. Protections de sécurité mises. Niveaux de sols marqués. Utilisation de la gaine exclusivement pour l'ascenseur. Section recommandée pour la ventilation de la gaine de 1% de la section transversale du même (point 5.2.3 de la EN 81-2).

**SALLE DE MACHINES:** facile d'accès, bien ventilées, prévues avec éclairage électrique qui assure 200 LUX au niveau du sol, température contrôlée entre 5 °C et 40 °C. sol anti-dérapant qui ne génère pas de poussière et préparé pour les charges demandées. Trous traversants d'appareils plans (gardecorps de 50 cm. de hauteur). Sols béton. Crochets de suspension d'après les points 6.3.7 de la EN 81-2. Utilisation exclusive de la machinerie pour les ascenseurs.

**CABLE ELECTRIQUE** conforme aux manuels

**ECLAIRAGE:** minimum en gaine de 50 Lux, un mètre au-dessus du toit de cabine et en cuvette comprenant une ampoule 50 cm. du sol.

**ALIMENTATION ELECTRIQUE** en machinerie comprenant interrupteurs réglementaires et câblage jusqu'à l'armoire de manœuvre. Interrupteurs identifiés clairement, interrupteur principal de position stable de connexion et de déconnexion qui empêche toute connexion involontaire.

**ECLAIRAGE PALIER** on doit avoir 50 Lux au sol

**RACORDEMENT A LA TERRE** de toute l'installation électrique en accord avec les prescriptions établies dans le document HD 384-5-54 S1 de CENELEC

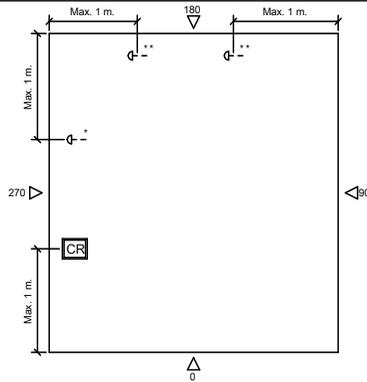
**CUVETTE** fond de cuvette lisse et de niveau, étanche, capable de supporter les charges d'après le plan fourni on doit prévoir un moyen d'accès permanent à celui-ci. Lorsqu'il y aura des espaces accessibles sous la trajectoire de la cabine ou contre poids la cuvette devra supporter une charge de 5000N/m<sup>2</sup>.

**NOTA:** le projet respecte les exigences de la 95/16CE. Pour certaines réglementations locales de construction, accessibilité, incendies, etc, le client sera responsable de leur application.

Le présent plan est dessiné d'après les données fournies par le client.

Les éventuelles modifications réalisées par le client mèneront à la révision de notre commande.

DIAGRAMME PLAFOND CABINE



- CR** Boîte d'inspection.
- G--** Bouton d'arrêt additionnel.
- \* Double accès 180° ou areas du travail séparées.
- \*\* Double accès 90° ou 270°

F-1-602.rev.1

DATE	NOM	MODIFICATIONS	REV.

NIVEAUX (n°) <b>4</b>		REV.		
CAPACITE (Nbre DE PERS.) <b>20</b>		REFERENCE:		
CHARGE NOMINALE (Kg.) <b>1500</b>				
	DATE	NOM	CLIENT:	TENSION RESEAU (V.)
DESSINÉ	2011		SITUATION CHANTIER:	FREQUENCE (Hz.)
CONTROLÉ				0
APROUVÉ				
<b>MP</b>			ASCENSEUR MODELE VITESSE (m/s) <b>MP2005H</b> <b>0.5</b>	